



**HAL**  
open science

## CLHDPP - Centre lyonnais d'histoire du droit et de la pensée politique

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. CLHDPP - Centre lyonnais d'histoire du droit et de la pensée politique. 2010, Université Jean Moulin Lyon 3. hceres-02034110

**HAL Id: hceres-02034110**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02034110>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur  
l'unité :

Centre Lyonnais d'histoire du droit et de la pensée  
politique

sous tutelle des  
établissements et organismes :

Université Jean Moulin Lyon 3

Juillet 2010



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

## Rapport de l'AERES sur l'unité :

Centre Lyonnais d'histoire du droit et de la pensée  
politique

sous tutelle des établissements et  
organismes :

Université Jean Moulin Lyon 3

Le Président  
de l'AERES

Jean-François Dhainaut

Section des unités  
de recherche

Le Directeur

Pierre Glorieux

Juillet 2010



## Unité

Nom de l'unité : Centre lyonnais d'histoire du droit et de la pensée politique

Label demandé :

N° si renouvellement : EA 669

Nom du directeur : M.David DEROUSSIN

## Membres du comité d'experts

Président :

M.Pierre Michel EISEMANN, Université Paris 1

Experts :

M.Tristan AZZI, Université Paris 5

M.Christian CHÊNE, Université Paris 5

Mme.Françoise DEKEUWER-DEFOSSEZ, Université de Lille 2

M.Vincent DUSSART, Université de Toulouse 1

M.Jean GICQUEL, Université Paris 1

## Représentants présents lors de la visite

Délégué scientifique représentant de l'AERES :

M.François SAINT-BONNET



# Rapport

## 1 • Introduction

La visite a eu lieu le 29 janvier 2010 et le comité a rencontré les membres du Centre dans la salle des professeurs de l'Université Jean Moulin Lyon 3, dans le bâtiment historique du quai Claude Bernard. Etaient présents le directeur ainsi que la plupart des membres du Centre ainsi que de nombreux doctorants. Après une brève présentation du Centre par son directeur, un dialogue a été engagé entre ce dernier et les membres du comité. Les doctorants ont été entendus hors la présence des enseignants.

Créé il y a une quinzaine d'années, le Centre se veut une équipe « généraliste » ouverte à tous les historiens du droit de l'Université. Il gère un centre de documentation et s'adosse sur un M2 recherche en histoire du droit.

Le Centre est dirigé par David Deroussin.

Effectifs de l'unité : (sur la base du dossier déposé à l'AERES) :

	Dans le bilan	Dans le projet
N1 : Nombre d'enseignants-chercheurs (cf. Formulaire 2.1 du dossier de l'unité)	8	9
N2 : Nombre de chercheurs des EPST ou EPIC (cf. Formulaire 2.3 du dossier de l'unité)	0	0
N3 : Nombre d'autres enseignants-chercheurs et chercheurs (cf. Formulaire 2.2 et 2.4 du dossier de l'unité)	1	1
N4 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs titulaires (cf. Formulaire 2.5 du dossier de l'unité)	0	0
N5 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs non titulaires (cf. Formulaire 2.6 du dossier de l'unité)	0	0
N6 : Nombre de doctorants (cf. Formulaire 2.8 du dossier bilan de l'unité et formulaire 2.7 du dossier projet de l'unité)	22	22
N7 : Nombre de personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	7	7

## 2 • Appréciation sur l'unité

- Avis global :
  - Très bonne équipe qui est constituée d'un nombre limité mais suffisant d'enseignants-chercheurs, tous produisant.
  - La direction est dynamique et l'équipe conjugue des publications individuelles de qualité et de véritables travaux collectifs également de qualité.



- L'encadrement des doctorants est conduit de manière très attentive et à la satisfaction des intéressés.
- Plusieurs docteurs issus du Centre ont poursuivi une carrière universitaire, ce qui témoigne de l'excellent niveau général de l'équipe.

- **Points forts et opportunités :**

- Une équipe homogène et dynamique, y compris en ce qui concerne les doctorants.
- De fructueux échanges avec le monde judiciaire et d'autres acteurs régionaux dans le cadre de projets communs.
- Le bénéfice d'une réorganisation des locaux universitaires au profit des centres de recherche juridiques.

- **Points à améliorer et risques :**

L'absence de tout personnel administratif constitue une situation anormale méritant d'être corrigée le plus rapidement possible, par exemple par la mobilisation de toute l'unité pour trouver des moyens financiers partagés.

- **Recommandations au directeur de l'unité :**

Il serait sans doute souhaitable de poursuivre les efforts en vue d'associer plus étroitement, voire d'intégrer, au Centre les historiens du droit de l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne (qui font partie de la même Ecole doctorale).

- **Données de production :**

(cf. [http://www.aeres-evaluation.fr/IMG/pdf/Criteres\\_Identification\\_Ensgts-Chercheurs.pdf](http://www.aeres-evaluation.fr/IMG/pdf/Criteres_Identification_Ensgts-Chercheurs.pdf))

A1 : Nombre de producteurs parmi les chercheurs et enseignants chercheurs référencés en N1 et N2 dans la colonne projet	8
A2 : Nombre de producteurs parmi les autres personnels référencés en N3, N4 et N5 dans la colonne projet	1
A3 : Taux de producteurs de l'unité $[A1/(N1+N2)]$	100%
Nombre d'HDR soutenues	2
Nombre de thèses soutenues	7
Nombre de PEDR	2



### 3 • Appréciations détaillées

Le Centre Lyonnais d'histoire du droit et de la pensée politique constitue une équipe active composée de membres produisant des travaux de recherche nombreux et de grande qualité.

Elle conduit une politique d'intégration des historiens de droit de l'Université sous une direction dont on peut constater le dynamisme tant au vu des résultats que des projets.

Au cours des quatre années passées, l'équipe a travaillé autour de deux axes (le monde des hommes de loi et de justice, la codification) et elle a produit, individuellement et collectivement, de nombreuses travaux de qualité en manifestant un réel souci de diffusion de ses résultats (édition d'actes, publication d'une revue, réédition d'ouvrages doctrinaux annotés, début de publication en ligne,...). L'équipe s'est également efforcée de travailler de manière transversale (réalisations collectives d'histoire du droit mais aussi projets pluridisciplinaires).

Le projet s'articule autour de trois axes (le monde des affaires à Lyon du XVIe au XIXe siècle, l'histoire des facultés de droit de province, l'imaginaire du pouvoir). Ces projets tendent à la fois à permettre un travail en commun avec des partenaires extérieurs (cour d'appel, chambre de commerce, collègues d'autres établissements) pour les deux premiers, et à s'insérer dans les thèmes prioritaires retenus par l'Université pour le troisième. Ces thèmes manifestent un certain esprit de continuité et une volonté de présence locale ; le prix à payer pour cette volonté de convergence pourrait être un certain manque d'originalité et l'on ne peut qu'encourager l'équipe - qui en a la capacité scientifique - à ne pas hésiter à s'engager dans une thématique de recherche plus ambitieuse.

Reste que ces projets traduisent la volonté d'ouverture du Centre, volonté qui doit être mise au crédit de son directeur. Il a non seulement ouvert les activités scientifiques du Centre à des partenaires extérieurs (tant professionnels qu'universitaires), mais il s'est également attaché à trouver des ressources financières hors de l'Université, notamment pour l'organisation de colloques. Sur le plan international, il convient de signaler l'intégration du Centre dans le Réseau européen de laboratoires d'histoire des idées et des institutions politiques ainsi que la coopération avec la Maison française d'Oxford.

Le travail du Centre en direction des jeunes chercheurs doit également être souligné. Tous les doctorants disent apprécier la qualité de l'encadrement qui leur est proposé. Les résultats des docteurs au regard de la procédure de qualification aux fonctions de maître de conférences ou à l'agrégation d'histoire du droit marquent le très bon niveau de l'équipe.

En résumé, le dynamisme de la direction, le nombre et la qualité des publications individuelles et collectives, les activités propres au Centre, la situation des doctorants et des docteurs, ainsi que les diverses collaborations établies avec des partenaires extérieurs donnent à ce Centre un profil de très bon niveau. On ne peut que souhaiter que le rapprochement avec les universités de Lyon 2 et de Saint-Etienne - déjà marqué par la création d'une école doctorale commune - permette d'ouvrir des horizons nouveaux et plus larges à ce centre déjà très actif.

Pour lui permettre de poursuivre et de développer ses activités dans les meilleures conditions il conviendrait certainement d'assurer le remplacement des enseignants-chercheurs partant à la retraite et d'attribuer au Centre un soutien minimum en personnel administratif.

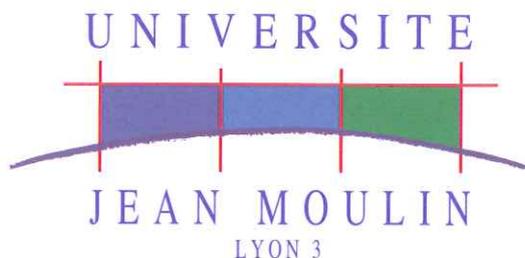
### 4 • Analyse équipe par équipe et/ou par projet

Sans objet.



## Centre lyonnais d'histoire du droit et de la pensée politique

Note de l'unité	Qualité scientifique et production	Rayonnement et attractivité, intégration dans l'environnement	Stratégie, gouvernance et vie du laboratoire	Appréciation du projet
A	A+	B	A	A



**AERES**  
Comité d'évaluation

Lyon, le 23 avril 2010

Monsieur le Président,

En réponse au rapport d'évaluation du Comité de visite pour l'équipe « Histoire du droit » déposé le 8 avril 2010, je vous précise ci-dessous les observations de l'établissement de tutelle :

Nous prenons acte de la suggestion formulée par le Comité d'évaluation préconisant une collaboration plus étroite avec les Universités voisines (Saint-Etienne et Lyon 2), voire une intégration des enseignant-chercheurs de ces Universités au sein d'une équipe dont l'appellation pourrait être modifiée. Nous espérons ainsi que les contacts noués précédemment et restés, pour l'instant, infructueux, aboutiront.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments distingués les meilleurs.

Le Président

Hugues FULCHER  
  
